Demande d'octroi d'une prime à la rénovation et à l'embellissement de façade
(Règlement adopté par le Conseil communal en séance du 27 juin 2022)

Formulaire à retourner au Centre administratif « La Ruche » - Service de l'urbanisme, place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal

Je soussigné …….

(Tél. : …… - Fax : ……. – E-mail : ……)

Domicilié ……

N° de compte bancaire sur lequel pourra être versé la prime : (à mentionner **impérativement**) : BE……. …… …… ……

Si le demandeur est une société :

Dénomination et forme de la société : ……..

Objet social : ……..

Siège social : …….

N° TVA (pour les primes demandées au nom d'une société) : ……..

Propriétaire de l'immeuble – des immeubles(1) sis ……

……

……

Sollicite du Collège communal de la Ville de Herstal, le bénéfice de l'octroi d'une prime pour la rénovation – l'embellissement de la façade de l'immeuble ci-dessus.

Objet des travaux (2) **:**

Nombre de m² à ravaler (vides non déduits) : ……..….. m²

□ Nettoyage, réparation, rejointoyage seul, remise en peinture simple (10 €/m2).
□ Uniformisation des châssis (50,00 €/m2 de baies).
□ Réparation, remplacement d'éléments linéaires pour les corniches (20,00 €/mètre courant).
□ Rejointoyage + mise en peinture, réparation ou pose d'un enduit, reconstruction de trumeaux ou d'encadrements de baies, restitution de l'unité des parements (14 €/m2).
□ Traitement d'une loggia (réfection, stabilisation) (50,00 €/m2).

(1) Biffer la (les) mention(s) inutile(s).
(2) Cocher les travaux concernés

Demande d'octroi d'une prime à la rénovation et à l'embellissement de façade
(Règlement adopté par le Conseil communal en séance du 27 juin 2022)

Permis délivré le : …… par : ……

Auteur de projet (Nom de l'architecte ou du bureau d'architecture) [1] :

……

Adresse : ……

Tél. : …… Fax : …… E-mail : ……

Description des travaux à réaliser

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Les travaux seront réalisés par :
Une entreprise privée :

Nom : ……

Siège social : ……

N° de TVA : ……..

Personne de contact : ……

Tél. : …… - Fax : …….. – E-mail : ……

Composition du dossier (documents déposés)
Article 6 du Règlement.

- Le formulaire de demande de prime dûment complété et signé par le propriétaire de l'immeuble ou la personne mandatée s'il s'agit d'une société.
  Ce formulaire est disponible à l'Administration communale de Herstal, au service l'urbanisme (tél. 04 256 83 10), place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal ou sur le site Internet de la Ville de Herstal sous format PDF (http://www.herstal.be)
- Une photocopie de la carte d'identité du demandeur. Si le demandeur est une société, mandat de l'entreprise au nom de son représentant ;
- Une copie du permis d'urbanisme (le cas échéant) ;
- Des photos de la/des façades à rénover sur support papier et/ou informatique ;
- Un devis émanant d'une entreprise.

Demande d'octroi d'une prime à la rénovation et à l'embellissement de façade
(Règlement adopté par le Conseil communal en séance du 27 juin 2022)

Attestation
Le soussigné déclare, que la façade ne fait pas l'objet d'un Arrêté de classement ou d'une proposition de classement en cours.

Le soussigné certifie avoir pris connaissance du règlement relatif à l'octroi d'une prime à la rénovation et à l'embellissement de façade du 25 avril 2022 et il s'engage à le respecter strictement par le fait de la présente.

Fait à ……..……., le ……

Le propriétaire (signature),

Ou

Pour la Société ……
(Signature de la personne mandatée)